



REUNION AVEC LA DDFIP 77 16/01/2025



2025, PAS DE LOI DE FINANCES, PAS DE CSAL SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

L'absence de loi de finances 2025 a eu pour conséquence la suspension des suppressions d'emplois à la DGFIP (550). Par suite, les 6 suppressions d'emplois du 77 le sont aussi (+3 A, -9 B dont un géomètre).

Dans ce contexte budgétaire inédit, le CSAL de présentation des suppressions d'emplois, prévu le 7 janvier 2025, n'a pas eu lieu. La Directrice a donc convié les organisations syndicales (OS) à une réunion informelle jeudi 16 janvier 2025.

Après l'échange traditionnel des vœux de nouvelle année, la Directrice a rappelé la situation particulière dans laquelle s'organisait cette réunion. Elle a donc souhaité avoir un temps d'échange avec les OS, sachant qu'il n'y a pour l'heure aucune visibilité sur l'agenda social :

2025, de la DOUCEUR !

Le « **schéma emplois 2025** » pour le département présente encore une année « **douce** » concernant les suppressions d'emplois !

2025, VISIBILITE FLOUE !

La loi dite spéciale a été votée, reconduisant le budget 2024 ; la continuité du service public est assuré, y compris pour la Ddfip 77 (les payes seront versées 😊).

Cependant, aucune dépense, aucun nouveau projet ne sera engagé :

- suspension provisoire des remboursements de frais 2025 (déblocage de la situation la semaine du 27 janvier) ;
- aucune visibilité concernant la campagne d'embauche des apprentis ;
- seuls les projets engagés tels que les travaux de rénovation de l'accueil de Lagny se poursuivront (l'ouverture de l'accueil est prévue en février 2025).

Elle a voulu être rassurante au sujet du 2ème volet des négociations indemnitaires DGFIP, particulièrement sur le versement des 4 points supplémentaires d'ACF ce mois de janvier.

Une réflexion pour la création d'une DAJ (direction des affaires juridiques) est en cours.

La Directrice a également rappelé que la rénovation de la cité aura lieu en 2030. Trois services seront susceptibles de rejoindre la cité : la Paierie Départementale, la trésorerie Amendes et la Délégation Action Sociale. Mais aucune visibilité sur le calendrier !

2025, « PRIORITE SUR L'HUMAIN » !

La Ddfip 77 a voulu mettre en avant l'implication de la RH au regard de l'accompagnement des agents : « **priorité sur l'humain** » ! Pour preuve, les agents de la cité administrative de Melun auront chaud l'hiver prochain (la Préfecture déblocque des fonds pour le chauffage) !!

Pour répondre à une question d'une OS concernant la situation des SIE du 77, la Directrice a été dans le déni complet sur la délocalisation qui a amputé les effectifs des SIE !

- 18 emplois relocalisés pour le 77 (SIE et SPF), il y en a eu « **moins que prévu** », le centre de contact (CC) de Carpentras « **fonctionne bien** », il est attendu « **une montée en puissance** » de l'antenne de Verdun « **soutenue par les agents du SIE** » ! (pour rappel : les 16 emplois SIE du

77 ont été « délocalisés » vers le CC de Carpentras et l'antenne de Verdun ; suite à « des conversions d'emploi », 14 postes ont été supprimés 11 B et 3 C).

La Directrice s'engage à faire un point sur la situation des SIE lors d'un prochain CSAL.

2025, LA PAIERIE RENFORCEE...MOMENTANEMENT !

En 2025, le recouvrement des titres de cantine des collègues incombe désormais à la paie départementale (46 000 titres). La mise en route a été quelque peu chaotique. Les titres ont été envoyés en décembre au lieu de septembre, et les familles se sont déplacées aux guichets pour régler les sommes dues alors qu'elles avaient, pour certaines, opté pour le prélèvement automatique.

La paie a été noyée sous les trop-perçus. A partir du lundi 27 janvier, une équipe de renfort viendra à la rescousse des collègues.

2025, LES VOEUX DE LA CGT FIP 77 !

La CGT finances publiques 77 a participé à cette réunion informelle et échangé des vœux à connotation revendicative : arrêt total des suppressions d'emplois, arrêt de toutes les restructurations et organisations, abandon du NRP et de la relocalisation, augmentation du point d'indice à hauteur de 10 % avec rattrapage des pertes subies depuis 20 ans, abrogation de la contre-réforme des retraites passée par 49-3 en 2023, et obtention d'une retraite à 60 ans à taux plein. Ces vœux étaient non-exhaustifs. La CGT fip 77 a ajouté qu'elle combattrait pour la sauvegarde de l'ensemble des droits et garanties collectifs des agents, et le maintien et le renforcement d'un service public de qualité, de proximité et de pleine compétence.

La CGT fip 77 a indiqué qu'elle n'attendait pas de grandes annonces en faveur des salariés mardi dernier lorsque le 1^{er} ministre M. Bayrou a fait sa déclaration de politique générale. Pour preuve : aucune réponse n'a été apportée à la question de la revalorisation des salaires, de l'augmentation du point d'indice, des services publics et des créations d'emploi notamment. Au contraire, il a confirmé les 2,2 milliards de coupes budgétaires pour les collectivités territoriales.

Un léger recul est cependant constaté pour éviter une motion de censure : Mme de Montchalin « a ouvert la porte » à l'abandon de l'allongement du délai de carence mais pas à au projet de baisse de l'indemnisation des fonctionnaires en arrêt maladie et Mme Borne annonce l'abandon des 4 000 suppressions de postes à l'Education Nationale.

Aucune discussion sur le versement de la GIPA pour les fonctionnaires n'a été souligné.

La CGT a appelé à la prudence car 50 milliards sont à récupérer, et cela sera fait sur le dos des travailleurs, des services publics et de la sécurité sociale.

2025, SANS BOULE DE CRISTAL !

Pour conclure ses propos liminaires, la CGT fip 77 a souhaité évoquer la situation des PCE car l'avenir de leurs missions semble bien compromis par une réorganisation du contrôle fiscal ; la CGT a demandé à la Directrice quel sera l'avenir des PCE en Seine-et-Marne.

La Directrice a indiqué qu'une réflexion a été engagée par la Direction Générale (DG) au sujet des PCE en matière de programmation du contrôle fiscal. Aucun projet de réorganisation des PCE du 77 est en cours. Ils n'ont donc pas vocation à évoluer. L'organisation de ces services resterait stable au regard des spécificités et enjeux locaux.

La CGT fip 77 a demandé la garantie de ses propos et le maintien des missions des PCE du 77. La réponse est qu'elle n'avait pas de « boule de cristal », « aujourd'hui, il y a les PCE »... et qu'elle ne pouvait pas « s'engager sur 10 ans » !

2025, DU DIALOGUE !

Lors de cette réunion, la Directrice a souhaité aborder la question des ponts naturels 2025. Dans une note du mois de novembre 2024, la DG a décidé de n'accorder aucun pont naturel cette année au motif de la continuité du service public. Cette décision s'applique à tous les services sans aucune dérogation. Pour la CGT fip 77, cette information aurait dû être annoncée sur Ulysse 77. Elle a par ailleurs demandé un point d'attention pour la journée du 30 mai qui sera un jour de fermeture de classes par conséquent la situation dans les services sera compliquée.

La Directrice a reconnu que cette décision va « **complexifier la vie des chefs de service** ». Elle invitera les chefs de service au dialogue avec les agents et à faire preuve de bon sens.

2025, UN APPEL AUX HUISSIERS !

La CGT a alerté la Ddfip 77 sur la situation des huissiers dont l'effectif se réduisait considérablement suite à des départs à la retraite ; et le départ imminent de collègues ne permettrait pas d'organiser le tuilage des nouveaux arrivants.

La Direction en a conscience et a informé qu'une fiche de poste serait mise en ligne à partir du lundi 27 janvier.

2025, PAS DE BUDGET POUR LES PASSOIRES ENERGETIQUES !

Le logement du gardien de la Ddfip 77 est une vraie passoire thermique ! La CGT fip 77 l'a signalé à la Directrice; dans ces conditions, il était inconcevable de lui faire supporter des charges locatives ; la CGT a demandé qu'à minima une suspension de ces charges le temps de réaliser des travaux de rénovation énergétique, ou bien dans l'attente du versement de l'indemnisation dégressive, censée être allouée aux gardiens concierges dont les logements sont énergivores.

La Direction a indiqué appliquer les consignes de Bercy et de la DIE (direction immobilier de l'État) ; les gardiens sont désormais redevables de charges locatives à compter du 01 janvier 2025. Il n'y aura ni suspension, ni travaux pour l'instant car elle n'a pas le budget pour les réaliser. Elle n'a en outre aucune visibilité sur son budget ni celui de la DIE.

2025, UN REFERENT RETRAITE pour le 77 ?

Il n'y a plus de référent « retraite » à la Ddfip 77, nous l'avons déploré alors qu'il y a un réel besoin des collègues d'avoir un interlocuteur direct pour les questions ou la constitution de leur dossier Retraite.

La Direction invite les collègues à contacter le SIA, le cas échéant l'équipe n°2 de la RH (l'équipe de Célia Vallade), qui transmettra les questions au SARH (service d'appui).

Et pour 2025, nous demandons de mettre à disposition un lien de désabonnement pour les messages relatifs à la « transformation numérique ».

Pour cette réunion informelle en date du 16 janvier 2025 :

Didier CARON, Philippe COLLET et Sylvie RISACHER

cgt.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

« DOUCE ANNEE 2025 ! »